

Chronique #8 : La première traverse Thiffault et son voisin

Gérald Arbour

En 1945, les normes en matière de construction d'ouvrages d'art étaient bien éloignées de ce que



nous connaissons aujourd'hui. Elles étaient minimales et le but recherché était d'aller du point A au point B, le plus simplement possible, sans artifices. Ces structures rudimentaires contribuaient certainement à rendre chaque usager responsable de sa propre sécurité. Aujourd'hui, même au volant d'une voiture sous compacte, il faudrait une certaine dose de courage pour s'engager sur le premier pont Thiffault* jeté au-dessus de la rivière Bostonnais. Spécialement en hiver.

La colonisation du canton Bourgeois où se développe la municipalité débute en 1932 et s'effectue



de part et d'autre de la rivière Bostonnais. Un lien entre les deux rives devient nécessaire et en 1940, deux ponts temporaires sont construits en attente de ponts permanents. Les piliers du pont temporaire placés irrégulièrement au fil de l'eau donnent à penser que certains obstacles ont été contournés au risque de déstabiliser l'ensemble de la structure. L'ajout d'une ferme à poinçon et la construction d'un banc de soutien pour contenir la déflexion de la travée centrale

Le premier pont Thiffault.

Photos : BAnQ, fonds MCC : Irénée Beaudet, 1945, E6,S7,SS1,P28550 et 28558.

indiquent que ce pont a presque atteint sa limite de vie utile.

Les statistiques n'existaient pas pour dénombrer le nombre d'incidents survenus à des ponts de bois construits pour satisfaire une circulation locale somme toute restreinte. Mais assurément que la mémoire locale retient des cas de voitures à cheval endommagées en franchissant ces ouvrages ou que des sabots ont montré des cicatrices infligées par des pavages inégaux. Plus tard, probable également que des planches mal jointées et des clous apparents ont été responsables de crevaisons.

Dès 1946, la situation change radicalement à la Bostonnais. La construction presque simultanée de deux ponts permanents et couverts, à peu de distance l'un de l'autre, va contribuer grandement à l'amélioration du réseau routier local et éliminer le risque de se retrouver à l'eau à la suite d'une fausse manœuvre. Soixante ans plus tard, le pont Ducharme (61-37-02) a été classé monument historique. Lors d'une visite vous aurez peut-être noté les modifications apportées aux portiques de ce pont. Elles résultent d'un usage abusif par des camionneurs qui ne respectent pas les hauteurs affichées. Un gabarit a été installé et la hauteur permise a de nouveau été réduite. En juillet 2007, le gabarit a fait le travail que l'on attend d'un tel mécanisme : un camion citerne a été stoppé net avant d'entrer dans le pont, à la grande surprise du chauffeur qui utilisait régulièrement le pont sans tenir compte des limites de charges.

Le toponyme du nom de la rivière est associé à la présence d'un métis originaire des États-Unis. Il fut une époque où, pour nos ancêtres, tout Anglais était Bostonnais. Des secteurs de la rivière Bostonnais sont avantageusement connus des amateurs de canot kayak. Enfin, une mouche utilisée par les pêcheurs porte le nom de la rivière. Les connaisseurs apprécieront de savoir que c'est une mouche de la famille des *streamer* qui a fait ses preuves dans la capture du touladi, de la truite mouchetée et du doré.



La construction du pont Ducharme.
Photo : BAnQ, fonds MCC : M. Beaudry, 1946,
E6,S7,SS1,P33693.

* Le pont couvert Thiffault (61-37-03) est érigé au même endroit que le pont temporaire. Il a été nommé en l'honneur de Raymond Thiffault, un colon établi dans le secteur et réputé avoir construit le pont couvert. La dénomination du pont Ducharme honore la mémoire de Charles-Romulus Ducharme, député de Laviolette lors de la construction du pont.